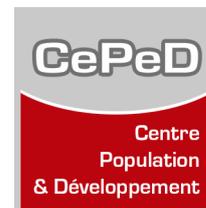


**REPUBLIQUE DU NIGER**  
FRATERNITE TRAVAIL PROGRES  
**MINISTRE DU PLAN, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET  
DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**  
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE  
ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE ADMINISTRATIF  
**PASTAGEP**



## **Rapport diagnostic du système de production des statistiques des ministères en charge de l'éducation et de la formation**

**CEPED – Kamon Yaya HEBIE**  
Expert international Système d'Information Statistique et de Gestion de l'Education

**Août, 2015**



## SOMMAIRE

1. CONTEXTE.....	4
2. OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC .....	5
3. METHODOLOGIE DU CADRE D’EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES (CEQD).....	6
4. PRINCIPALES OBSERVATIONS DU DIAGNOSTIC .....	8
4.1. La situation au MEP/A/PLN/EC .....	8
4.2. La situation au MES.....	9
4.3. La situation au MEPT .....	9
4.4. La situation au MESRI.....	9
4.5. La situation au MCAL .....	10
4.6. La situation au MJS .....	10
5. DESCRIPTION DE LA PRODUCTION STATISTIQUE DANS LE SECTEUR DE L’EDUCATION ET DE LA FORMATION .....	11
5.1. Les types de collecte des données sur l’éducation et la formation .....	11
5.1.1. Les enquêtes statistiques annuelles sectorielles.....	11
5.2. Les agences de production des statistiques éducatives .....	15
5.2.1. Le MEP/A/PLN/EC .....	15
5.2.2. Le MES .....	16
5.2.3. Le MEPT .....	16
5.2.4. Le MESRI.....	17
5.2.5. Le MCAL .....	17
5.2.6. Le MJS .....	18
6. CADRE D’EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNÉES.....	19
6.1. Conditions préalables.....	19
6.1.1. Environnement juridique.....	19
6.1.2. Ressources .....	19
6.1.3. Pertinence .....	20
6.1.4. Prise en compte de la qualité .....	21
6.2. Intégrité .....	21
6.2.1. Professionnalisme .....	21
6.2.2. Transparence.....	21
6.2.3. Normes étiqes .....	22
6.3. Rigueur méthodologique .....	22
6.3.1. Concepts et définitions.....	22
6.3.2. Étendue / champ de couverture.....	22
6.3.3. Classification .....	22
6.3.4. Base d'enregistrement .....	23
6.4. Exactitude et fiabilité statistique.....	23
6.4.1. Les sources de données fournissent une base adéquate pour la production statistique .....	23
6.4.2. Évaluation des données de base.....	24
6.4.3. Techniques statistiques.....	24
6.4.4. Les évaluations et validations des données intermédiaires ainsi que les produits statistiques sont régulièrement évalués et validés .....	25
6.4.5. Archivage des données de base et des résultats statistiques.....	25
6.5. Utilité statistique .....	25
6.5.1. Périodicité et ponctualité des publications .....	25
6.5.2. Cohérence des données .....	26

6.5.3. Politiques et pratiques de révision .....	26
6.6. Accessibilité statistique .....	26
6.6.1. Accessibilité aux données .....	26
6.6.2. Accessibilité aux métadonnées .....	27
6.6.3. Assistance aux utilisateurs.....	27
6.7. Conclusion du CEQD .....	27
7. RECOMMANDATIONS .....	29
7.1. Sur le plan institutionnel .....	29
7.2. Sur le plan organisationnel.....	30
7.3. Sur le plan des ressources humaines.....	31
7.4. Sur le plan des ressources financières.....	31
7.5. Sur le plan technique.....	31
ANNEXES (Liste des participants à l’atelier) .....	35

## 1. CONTEXTE

Le Niger a adopté son Programme de Développement Economique et Social 2012-2015. L'Education constitue un des secteurs prioritaires de ce vaste programme. Ainsi, un Programme Sectoriel pour l'Enseignement et la Formation (PSEF) a été élaboré et sera mis en œuvre pour la période 2014-2020. Le PSEF poursuivra les mêmes objectifs que le PDDE tout en mettant un accent particulier sur la qualité de l'éducation.

Les Directions des Statistiques(DS) des Ministères en charge de l'éducation et de la formation jouent un rôle moteur en matière de production de données statistiques nécessaires au suivi de la mise en œuvre de ce programme tant au niveau central que déconcentré. En plus, ils sont chargés d'élaborer et de mettre à la disposition des décideurs et des partenaires, des indicateurs pour le suivi des performances du système éducatif et pour l'élaboration des plans de développement de l'éducation à court, moyen et long terme. C'est pourquoi, la Direction des Statistiques du MEP/A/PLN/EC, étant au centre de cette dynamique a jugé plus que nécessaire d'évaluer le Système d'Information Statistique actuel des Ministères en charge de l'Education et de la Formation et d'identifier toutes les activités à travers un plan d'action qui contribueront à améliorer le système actuel de production des statistiques.

La mise en place d'un Système d'Information Statistique holistique prenant en compte tous les besoins d'information des ministères en charge de l'éducation a l'avantage de garantir une meilleure production des données statistiques qui contribue à satisfaire les demandes d'informations pour le besoin de comparaison international , notamment celles rentrant dans le cadre du calcul de l'Indice de Développement Humain (IDH).

Ce diagnostic devra déboucher sur des recommandations pour la définition d'un plan d'action visant à améliorer le système de production des statistiques de l'Education et de la formation.

## 2. OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC

L'objectif général de l'étude est une analyse diagnostique du système d'information statistique du secteur de l'éducation et de la formation, de sorte à contribuer, à l'amélioration, la production des statistiques, la gestion et du pilotage du secteur.

Il s'agit entre autres de :

- mener un diagnostic du système de production des statistiques actuel des Ministères en charge de l'Education ;
- identifier les besoins en informations ;
- identifier et évaluer les activités à inscrire dans un plan d'action ;
- définir le calendrier de mise en œuvre de chaque activité ;
- produire un plan d'action final pour la production des statistiques qui sera validé par les Ministères en charge de l'éducation et de la formation.

Plus spécifiquement, cette analyse consiste à :

- analyser les conditions dans lesquelles les statistiques de l'éducation et de la formation sont produites, c'est-à-dire collectées, traitées, analysées et diffusées ;
- identifier les facteurs qui influencent la qualité des données collectées ;
- évaluer la qualité des données actuelles ;
- identifier les difficultés rencontrées par les différents acteurs et les agences impliqués dans le système de production des statistiques sectorielles ainsi que les défis auxquels ils font face dans la production et l'utilisation de ces données ;
- identifier les écarts entre la situation observée et les principales priorités futures ;
- identifier les bonnes pratiques dans le domaine ;
- formuler des recommandations en vue d'aider à l'amélioration du système de production statistique national dans le secteur de l'éducation et de la formation conformément aux normes internationales et à l'élaboration d'un plan d'action national pour l'amélioration du système de production des statistiques de l'Education et de la Formation.

### 3. METHODOLOGIE DU CADRE D'ÉVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES (CEQD)

Plus qu'une évaluation proprement dite de la qualité des données elles-mêmes, le CEQD dépeint l'environnement et les conditions dans lesquels les données sont produites. Les outils et méthodologies actuelles du CEQD sont basés sur celui mis au point par le Fonds monétaire international (FMI) en 2002 pour évaluer la qualité des données économiques. En 2004, la Banque mondiale et l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) ont adapté la méthodologie pour une utilisation dans le cadre de l'évaluation des Systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE) ou Systèmes d'information statistique pour l'éducation (SISE).

Le CEQD couvre les différentes étapes du processus de production des données et évalue les forces et les faiblesses des entités responsables aux niveaux national et décentralisé. Il est organisé en une structure hiérarchique à trois niveaux, du plus général / abstrait au plus détaillé / concret. Pour ce faire, une grille d'évaluation est utilisée. Elle est constituée de 140 pratiques (principes fondamentaux à respecter pour la production de données de bonne qualité) organisées en 22 sous-dimensions dans les six dimensions suivantes :

Dimensions	Sous-dimensions
Conditions préalables	Environnement juridique et institutionnel ; Ressources ; Pertinence ; Prise en compte de la qualité
Intégrité	Professionalisme ; Transparence ; Normes éthiques
Rigueur méthodologique	Concepts et définitions ; Étendue / champ de couverture ; Classification ; Base d'enregistrement
Exactitude et fiabilité	Données de base disponibles ; Évaluation des données de base ; Techniques statistiques ; Evaluation et validation des données intermédiaires ; Archivage des données de base et des résultats statistiques
Utilité	Calendrier des publications ; Cohérence des données ; Politiques et pratiques de révision
Accessibilité	Accessibilité aux données ; Accessibilité aux métadonnées ; Assistance aux utilisateurs

Une évaluation complète de la qualité des données est menée en comparant les pratiques observées avec les normes internationales actuelles. La partie essentielle de l'évaluation consiste à noter chacune de ces 140 pratiques sur une échelle de 1 à 4 selon les orientations suivantes :

1	<b>Non conforme</b> : les pratiques observées ne sont pas conformes à celles préconisées par le CEQD.
2	<b>En large partie non conforme</b> : les pratiques s'éloignent sensiblement de celles du CEQD, nécessitant d'importantes mesures en vue d'assurer la conformité.
3	<b>En large partie conforme</b> : les pratiques s'éloignent en partie de celles préconisées par celles du CEQD, sans pour autant mettre en cause la capacité des autorités à respecter les pratiques du CEQD.

4	<b>Conforme</b> : les pratiques sont généralement conformes aux pratiques préconisées par le CEQD et reconnues internationalement ou remplissent les objectifs de celui-ci sans lacunes importantes.
n/a	<b>Non applicable</b> : exceptionnellement, les pratiques statistiques en question ne s'appliquent pas en raison de circonstances particulières.

Les notes attribuées à chacune de ces pratiques sont ensuite agrégées pour arriver à une note globale pour chacune des six dimensions. Ces notes sont destinées à indiquer où les efforts doivent se focaliser pour améliorer les fonctions statistiques. Cette évaluation a pour principal objectif de formuler des recommandations visant à améliorer les pratiques identifiées comme faibles (notées 1 ou 2). L'évaluation est effectuée par un expert indépendant des structures investiguées afin d'assurer une interprétation objective sur la base des observations et des évidences collectées.

Un diagnostic CEQD est une évaluation d'un ou plusieurs ensembles de données produites par les SIGE (ou SISE) existants et qui sont utilisés comme statistiques publiques, pour la formulation des politiques d'éducation et à des fins de planification de l'éducation. Il peut porter sur un sous-secteur en particulier ou un groupe de sous-secteurs. L'étendue du diagnostic dépend des objectifs de l'étude, de l'organisation du système éducatif et des contraintes de temps et de moyens disponibles pour mener l'étude.

Dans le cas du Niger, une approche globale des données sur l'éducation et la formation a été observée. Ainsi, l'ensemble des structures responsables de la production de données sur l'éducation et la formation ont été investiguées.

Un atelier a été organisé du 27 avril au 08 mai 2015 à kollo pour permettre de collecter les informations nécessaires auprès des représentants (DSI & DEP) du MEP/A/PLN/EC, du MES, MEPT, du MESRI, du MCAL et du MJS.

#### **4. PRINCIPALES OBSERVATIONS DU DIAGNOSTIC**

Cette section présente de façon globale les principaux constats issus de l'étude en lien avec la qualité des données. Elle résume les bonnes pratiques et les principaux problèmes rencontrés. Les recommandations en vue de l'amélioration de la qualité des données sont présentées au Chapitre 7. Le Chapitre 6 (Cadre d'évaluation de la qualité des données) présente de façon plus détaillée cette analyse de la qualité des données pour le MEP/A/PLN/EC, le MES, le MEPT, le MESRI, le MCAL et le MJS.

Sur le plan organisationnel et institutionnel, les responsabilités et missions en matière de collecte des données sont présentées pour chacun des ministères en charge de l'éducation et de la formation.

Dans l'ensemble, il existe un besoin de données fiables et actualisées sur l'éducation et la formation de la part de différents acteurs étatiques et non étatiques. Toutefois, la production des données pour la planification et l'aide à la prise de décision dans ces sous-secteurs reste confrontée à quelques défis. Les données disponibles sont souvent caduques, notamment pour le MESRI, le MCAL et le MJS, certainement en relation avec le manque d'intérêt porté à l'importance de ces statistiques dans la gestion et la planification de ces sous-secteurs. En outre, l'absence de lignes budgétaires ou le manque de rigueur dans l'utilisation des fonds disponibles pour les activités statistiques impacte négativement sur le calendrier de production de ces données. Par conséquent, les données collectées restent souvent non exploitées et ne sont pas diffusées auprès des partenaires clés du système, c'est-à-dire la communauté des utilisateurs. L'absence de collaboration souvent observée entre les services producteurs des données au sein des différents ministères et les promoteurs des institutions scolaires et universitaires contribue aux faibles performances du système de production statistique nationale. Les taux de réponse des enquêtes statistiques sont souvent faibles, notamment pour le MEPT et le MESRI, faute d'une identification exhaustive de l'ensemble des établissements et de leur manque d'intérêt dans le processus.

En dépit des efforts constatés dans la collecte, la plupart des services en charge des statistiques au niveau des ministères du secteur de l'éducation et de la formation ne parviennent toujours pas à produire des données dans les délais requis. Parmi les facteurs mis en cause, on peut citer les faibles ressources financières disponibles, l'absence d'un calendrier rigoureux de production statistique et en général le manque de méthodes dans l'organisation des campagnes statistiques (exception faite du MEP/A/PLN/EC et MES), le manque de matériels et d'équipements adéquats, etc.

L'INS devrait avoir un rôle important à jouer dans le processus de production des statistiques de l'éducation et de la formation. Il s'agit en particulier d'un rôle de coordination pour développer des normes générales relatives à la production et à la diffusion des données sectorielles d'une part et les normes pour assurer la qualité des données d'autre part. On constate cependant une faible collaboration entre cette institution et les services statistiques sectoriels des ministères.

##### **4.1. La situation au MEP/A/PLN/EC**

Le diagnostic a révélé que le MEP/A/PLN/EC dispose d'un système d'information statistique opérationnel avec une chaîne de collecte cohérente dont les maillons vont du niveau central jusqu'à l'école en passant par les directions régionales, départementales, les inspections pédagogiques et les secteurs pédagogiques. Le délai de la production des données est relativement long.

Les annuaires statistiques sont produits de façon régulière et en général avec un niveau de ponctualité et de fiabilité acceptable. La publication de ces annuaires accuse un peu de retards, notamment à cause d'une mobilisation tardive des ressources nécessaires. Les données disponibles sont des données brutes et des données calculées (indicateurs), analysées et interprétées.

#### **4.2. La situation au MES**

Le diagnostic a révélé que le MES dispose d'un système d'information statistique opérationnel avec une chaîne de collecte cohérente dont les maillons vont du niveau central jusqu'à l'école en passant par les directions régionales, départementales et les inspections pédagogiques. Les données sont produites avec beaucoup de retard.

Les annuaires statistiques sont produits de façon régulière, avec un niveau de fiabilité acceptable mais un niveau de ponctualité non acceptable. La publication de ces annuaires accuse beaucoup de retards, notamment à cause d'une mobilisation tardive des ressources nécessaires. Les données disponibles sont des données brutes et des données calculées (indicateurs), analysées et interprétées.

#### **4.3. La situation au MEPT**

Le diagnostic a révélé que le MEPT dispose d'un système d'information statistique opérationnel avec une chaîne de collecte qui va directement du niveau central à l'école à travers une équipe d'enquêteurs. Les données sont produites avec beaucoup de retard.

Les annuaires statistiques n'ont pas été produits de façon régulière, avec un niveau de fiabilité peu acceptable du fait d'une couverture non exhaustive et un niveau de ponctualité non acceptable. La publication de ces annuaires accuse beaucoup de retards, notamment à cause d'une mobilisation tardive des ressources nécessaires. Les données disponibles sont des données brutes et des données calculées (indicateurs), analysées et interprétées.

D'une manière générale, les données produites ne reflètent pas l'ensemble de la réalité nationale dans la mesure où les services statistiques sont régulièrement confrontés à différents problèmes de collecte liés au refus de remplissage des questionnaires d'enquête par certains responsables des établissements privés, et même certains publics. Il y'a également le fait que certains centres/établissements étant sous la tutelle d'autres ministères ne veulent pas coopérer.

#### **4.4. La situation au MESRI**

Le diagnostic a révélé que le MESRI ne dispose pas d'un système d'information statistique opérationnel. Les données sont produites de façon irrégulière.

Il existe des annuaires statistiques produits (pour les années 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012 combinées) par le bureau d'étude GRETAf-CI à travers un projet UEMOA mais qui n'ont jamais, pu faire l'objet de validation par la partie nationale, ni été publiés, éventuellement

pour des raisons de fiabilité et/ou de couverture. Il existe également un recueil de données de 2012-2013 qui n'a toutefois pas été finalisé. L'activité de production des statistiques du MESRI est donc très préoccupante, car on observe qu'il n'y a pas eu de productions statistiques depuis (2010) avant et après l'éclatement du ministère des enseignements moyen, supérieur et de la recherche scientifique. La production des données ne se fait pas par manque de ligne budgétaire alloué entre autres raisons.

Il existe cependant quelques données mais uniquement pour le secteur public qui suffisent tant bien que mal à répondre à quelques besoins de gestion et micro-planification pour l'administration du ministère. Le secteur reste confronté aux faibles taux de couverture et également à la non prise en compte des étudiants nigériens de l'étranger.

D'une manière générale, les données produites ne reflètent pas l'ensemble de la réalité nationale dans la mesure où les services statistiques sont régulièrement confrontés à différents problèmes de collecte liés au refus de remplissage des questionnaires d'enquête par certains responsables des établissements privés. En outre, les doubles inscriptions constituent un défi à relever pour améliorer la fiabilité et l'exactitude des données sur les étudiants.

#### **4.5. La situation au MCAL**

Le diagnostic a révélé que le MCAL ne dispose pas d'un système d'information statistique opérationnel. Les données sont produites de façon ponctuelle.

Il existe un seul annuaire statistique culturel qui date de 2012. Les données qui y sont disponibles sont des données brutes. Les annuaires statistiques ne sont pas produits de façon régulière, notamment à cause d'un manque de ligne budgétaire allouée.

Toutefois, la pérennisation des opérations de collecte est limitée par le manque de ressources.

#### **4.6. La situation au MJS**

Le diagnostic a révélé que le MJS ne dispose pas d'un système d'information statistique opérationnel. Les données sont produites de façon ponctuelle.

Il n'existe aucun annuaire statistique. Il existe cependant une méthodologie et des fiches de collecte élaborées qui n'ont encore fait l'objet d'aucune collecte, notamment à cause d'un manque de ressources et/ou ligne budgétaire allouée.

## **5. DESCRIPTION DE LA PRODUCTION STATISTIQUE DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION**

Cette section présente le système de collecte des données et de production statistique dans le domaine de l'éducation et de la formation au Niger. Différentes structures constituent ce système. Elles sont rattachées aux institutions ministérielles en charge du secteur éducatif. Il s'agit précisément de voir ici dans quel contexte les données sont produites.

### **5.1. Les types de collecte des données sur l'éducation et la formation**

Afin de disposer de données pour faciliter la mise en œuvre et le suivi des activités sectorielles, chaque ministère a mis en place un système de collecte des informations, généralement réalisé sous la responsabilité d'une direction des statistiques. Deux modes de collecte des données ont été identifiés : les enquêtes statistiques annuelles et les recensements ponctuels de données.

#### **5.1.1. Les enquêtes statistiques annuelles sectorielles**

Dans le cadre des opérations de collecte organisées pour l'élaboration des annuaires statistiques, les différents ministères ont mis en place un système de collecte de données administratives qui se fait généralement une fois par an.

Au niveau du MEP/A/PLN/EC, il existe la fiche de constat (enquête rapide de rentrée) et la fiche de recensement scolaire. La fiche de recensement scolaire prend en compte les différents besoins en information nécessaires pour l'amélioration de la gestion du sous-secteur. Elle comporte 14 grandes rubriques :

- localisation et identification de l'établissement
- environnement socio-économique du village (zones rurales uniquement)
- informations générales sur l'école
- caractéristiques et état des locaux
- mobilier et équipement
- équipements didactiques
- informations relatives au personnel (enseignant et non enseignant)
- nouveaux inscrits en 1ère année d'études (ci)
- répartition des élèves par groupe pédagogique et par âge
- aire de recrutement de l'école
- structures pédagogiques et effectifs élèves
- résultats des évaluations scolaires
- répartition des élèves par type de handicap
- données financières

Au niveau du MES, il existe la fiche de constat (enquête rapide de rentrée) et la fiche de recensement scolaire. La fiche de recensement scolaire prend en compte les différents besoins en information nécessaires pour l'amélioration de la gestion du sous-secteur. Elle comporte 10 grandes rubriques :

- localisation et identification de l'établissement
- informations générales sur l'établissement

- caractéristiques et état des locaux
- mobilier et équipement
- équipements didactiques
- répartition des élèves par année d'études, âge, sexe - redoublants
- résultats des examens scolaires
- répartition des élèves exclus et des abandons par niveau et sexe
- informations relatives au personnel (enseignant et non enseignant)
- répartition des élèves allocataires par niveau et sexe

Au niveau du MEPT, il existe la fiche de recensement de la formation professionnelle et technique. Elle prend en compte les différents besoins en information nécessaires pour l'amélioration de la gestion du sous-secteur. Elle comporte 12 grandes rubriques :

- localisation et identification de l'établissement
- informations générales sur l'établissement (y compris les filières de formation)
- caractéristiques et état des locaux
- Ateliers, laboratoires et salles spécialisées
- mobilier, équipement, matériel roulant
- données financières
- répartition des apprenants par secteur (primaire, secondaire, tertiaire)
- apprenants par alternance par secteur (primaire, secondaire, tertiaire)
- apprenants en situation de handicap
- nouveaux entrants dans le système de la FPT
- informations relatives au personnel (enseignant et non enseignant)
- résultats aux examens de la FPT

Au niveau du MESRI, il existe une fiche de recensement académique qui ne prend pas en compte tous les besoins en information nécessaires à la production de l'annuaire statistique et l'amélioration de la gestion du sous-secteur. Elle comporte 7 grandes rubriques :

- localisation et identification de l'établissement
- informations générales sur l'établissement (y compris les filières de formation)
- résultats académiques
- liste nominative des étudiants
- informations relatives au personnel (enseignant et non enseignant)
- infrastructures (locaux, équipements, bibliothèque, ouvrages par domaine)
- recherche / animation scientifique

Au niveau du MCAL, il existe quatre (04) fiches de collecte qui ne prennent pas en compte tous les besoins en information nécessaires à la production de l'annuaire statistique culturel et la gestion du sous-secteur:

Fiche 1 : Financement de la Culture

- répartition des crédits budgétaires d'après le projet de loi de finance
- répartition des crédits budgétaires par programme et action
- subventions pour charge de service public
- situation des subventions accordées aux artistes pour création
- situation des structures associatives culturelles ayant bénéficié des subventions ou appuis du ministère

- évolution du financement public des activités culturelles
- nombre de manifestations culturelles organisées
- situation du personnel
- subventions octroyées

#### Fiche 2 : Fréquentation de la Bibliothèque

- évolution de la fréquentation de la Bibliothèque de lecture publique(BLP)
- évolution de la fréquentation des Expositions organisées par la bibliothèque de lecture publique ou par le centre de lecture et d'animation culturelle(CLAC)
- évolution de la fréquentation des centres de Lecture et d'Animation culturelle (CLAC)
- évolution de la fréquentation de la Bibliothèque Numérique
- situation des abonnés de la bibliothèque de la lecture publique ou du centre de lecture et d'animation culturelle (CLAC)
- évolution des abonnés par catégorie et sexe de la bibliothèque de lecture publique(BLP) ou centre de lecture et d'animation culturelle (CLAC)
- situation des prêts des ouvrages et jeux de la bibliothèque de lecture publique(BLP) ou du centre de lecture et d'animation culturelle(CLAC)
- existence du comité de gestion de la bibliothèque de lecture publique(BLP) ou du centre de lecture et d'animation culturelle(CLAC)
- identification des membres du comité de gestion de la structure (bibliothèque ou centre)
- situation du personnel du centre de lecture et d'Animation Culturelle(CLAC)
- situation du personnel de Bibliothèque de la lecture publique(BLP)
- types et nombre de manifestations culturelles organisées par la Bibliothèque de lecture publique(BLP) ou par centre de lecture et d'animation culturelle (CLAC)

#### Fiche 3 : Salles de Cinéma

- évolution du nombre de salles de Cinéma
- répartition des salles de Cinéma par région
- recettes des salles de Cinéma
- répartition des entrées des salles de Cinéma par région
- évolution des recettes liées aux autorisations de tournage de film et de prise de vue
- évolution des autorisations de tournage de films et de prise de vue
- évolution des fréquentations des salles de cinéma

#### Fiche 4 : Situation du patrimoine culturelle

- nombre du patrimoine culturel matériel par région et national

Au niveau du MJS, il existe des fiches de collecte pour la réalisation des monographies socioculturelles et de Jeunesse qui ne prennent pas en compte tous les besoins en information nécessaires à la production de l'annuaire statistique et l'amélioration de la gestion du secteur. Elle permettent de collecter les informations suivantes :

- infrastructures sportives, culturelles et de jeunesse
- synergie d'action entre les structures, les organisations de jeunes et les services déconcentrés de l'Etat
- pratiques sportives et culturelles autrefois observées dans votre localité par les jeunes qui sont aujourd'hui en voie de disparition
- organisation administrative, humaines, financières, matérielle, infrastructurelle des services centraux et déconcentrés de l'Etat

- focus groupe parents – causes et solutions des problèmes des jeunes
- focus groupe jeunes - formation et emploi - loisirs, culture et sport - sante de la reproduction - conflit et promotion de la paix - besoins en infrastructure de sport de jeunesse et de la culture
- questionnaire adressé aux maires - Identification - composante jeunesse est prise en compte - ressources financières - plan d'urbanisme - requêtes aux partenaires techniques au profit des jeunes - guichet d'accueil, d'information et d'orientation des jeunes - collaboration avec les jeunes
- questionnaire destiné aux jeunes – identification - caractéristiques socio démographique du jeune - pratique du sport - activités culturelles et des loisirs - emploi des jeunes - jeunes et vie associative
- intérêts et connaissances des jeunes sur les infrastructures d'accueil de sport, de culture et de la jeunesse

Sur le plan opérationnel, chaque rubrique devrait être conçue avec des indications nécessaires pour faciliter la collecte des données, ce qui est bien le cas pour le MEP/A/PLN/EC, le MES, le MEPT et le MESRI. Par contre les fiches de collecte du MCAL et du MJS restent à améliorer tant dans le fond que dans la forme.

Les questionnaires du MEP/A/PLN/EC et MES sont remplis par le directeur ou le chef service de la scolarité de l'établissement, tandis que pour le MEPT, le MESRI, le MCAL et MJS, ce sont des agents enquêteurs qui sont déployés sur le terrain.

Dans chaque ministère, les fiches de collecte ont généralement fait l'objet d'un atelier de validation par différentes directions centrales et techniques avant le lancement de l'opération de collecte. Une fois la collecte lancée, la direction de la statistique donne aux structures opérationnelles un appui technique plus ou moins efficace et rigoureux en fonction des ministères.

Dans les différents ministères en charge de l'éducation et de la formation, les opérations de collecte de données se déroulent en plusieurs étapes :

- **les activités préparatoires** : elles consistent à élaborer des outils de collecte et des documents techniques (manuel de remplissage, liste des abréviations utilisées dans les outils de collecte), à mener les activités de sensibilisation des acteurs de terrain, notamment les responsables des établissements, à former les agents impliqués dans les activités de collecte et de saisie des données, etc.
- **la phase de collecte proprement dite** : lors de la collecte, les inspections, les directions départementales et régionales sont impliquées dans la supervision et le ramassage des questionnaires dans les établissements scolaires pour le MEP/A/PLN/EC & le MES, tandis que pour le MEPT, le MESRI, le MCAL et le MJS, ce sont des agents enquêteurs qui collectent les données auprès des établissements.
- **l'exploitation et la saisie des données** : faute de ressources, souvent les agents en service dans chaque ministère sont sollicités pour appuyer les activités de saisie, exception faite du MEP/A/PLN/EC qui a un budget prévu les permettant de recruter les opérateurs de saisie. Les outils/applications de saisie des données ont été développées sur des plates-formes disparates : CSPro (pour la saisie de la fiche de

constat de rentrée) et StatEduc2 (pour la saisie de la fiche de recensement) au MEP/A/PLN/EC et MES, Access au MEPT, Excel au MESRI, au MCAL et MJS.

- ***l'analyse des données*** : l'analyse peut se faire avec des logiciels appropriés lorsque la direction des statistiques a à sa disposition des statisticiens, comme c'est le cas au MEP/A/PLN/EC et au MES. Dans les autres sous-secteurs les analyses sont souvent limitées par le manque de personnel adéquat.
- ***la publication et la diffusion des données sectorielles*** : Celles-ci se font généralement après des ateliers de validation regroupant les acteurs du sous-secteur (les directions départementales et de l'administration centrale). Selon la disponibilité des ressources, ces activités peuvent être faites ou non. Toutefois, on observe qu'elles ne sont pas réalisées selon un calendrier rigoureusement élaboré au préalable. Faute de ressources, les supports utilisés pour la diffusion des données sont également limités. La diffusion des données auprès des différents utilisateurs potentiels constitue de ce point de vue une des faiblesses du système de production des données de l'éducation et de la formation au Niger. Dans certains cas, comme on a pu l'observer au MESRI, depuis quelques années, les données ne sont pas rendues publiques.

## **5.2. Les agences de production des statistiques éducatives**

Chaque ministère dispose en son sein d'une direction des statistiques à qui revient la charge de collecter et de diffuser les statistiques du sous-secteur concerné. En plus des DS/DSI, d'autres structures sont également impliquées et participent à la production des données en fonction de leurs besoins spécifiques.

### **5.2.1. Le MEP/A/PLN/EC**

C'est à la DS que revient principalement la mission de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données sectorielles. Les bonnes pratiques observées ici résultent en partie de la décentralisation des opérations de collecte qui repose principalement sur les secteurs pédagogiques, les inspections, les directions régionales. Toutefois, ces services sont souvent limités par l'absence d'un personnel qualifié dans l'exploitation des statistiques.

En dépit d'une bonne planification et évaluation financière des activités et d'une évaluation paramétrique des besoins, le déblocage tardif des fonds affecte souvent le respect du calendrier de production statistique.

Un guide est élaboré pour fournir des directives pour le remplissage des fiches. Des missions de supervision sont organisées par les responsables centraux.

Une application web de saisie et traitement de données StatEduc2 et des outils associés de production automatisée de l'annuaire ont été mis en place. La saisie des données est réalisée au niveau déconcentré et central où les ordinateurs disponibles sont en réseau. Il s'agit d'une double saisie.

Un annuaire statistique, un zoom et un repère quantitatif sont élaborés chaque année pour mettre à la disposition du public les résultats du recensement scolaire

### **5.2.2. Le MES**

C'est à la DSI que revient principalement la mission de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données sectorielles. Les bonnes pratiques observées ici résultent en partie de la décentralisation des opérations de collecte qui repose principalement sur les inspections franco-arabes, les directions départementales et les directions régionales. Toutefois, ces services sont souvent limités par l'absence d'un personnel qualifié dans l'exploitation des statistiques.

En dépit d'une bonne planification et évaluation financière des activités et d'une évaluation paramétrique des besoins, Les coupes budgétaires (dues à des abattements / régulations) affectent la plupart du temps le respect du calendrier de production statistique.

Un guide est élaboré pour fournir des directives pour le remplissage des fiches. Des missions de supervision sont organisées par les responsables centraux.

Une application web de saisie et traitement de données StatEduc2 et des outils associés de production automatisée de l'annuaire ont été mis en place. La saisie des données est réalisée au niveau central où les ordinateurs disponibles sont en réseau.

Un annuaire statistique et un dépliant sont élaborés chaque année pour mettre à la disposition du public les résultats du recensement scolaire

### **5.2.3. Le MEPT**

C'est à la DSI que revient principalement la mission de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données sectorielles. Les opérations de collecte sont centralisées, les questionnaires sont placés par des enquêteurs auprès des établissements/centres, des ONG et Associations œuvrant dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels et techniques. Les inspections régionales sont chargées d'appuyer les agents enquêteurs durant la période de l'enquête.

En dépit d'une bonne planification et évaluation financière des activités et d'une évaluation paramétrique des besoins, l'inexistence de lignes budgétaires affecte la plupart du temps le respect du calendrier de production statistique. La collecte se fait sur appui de partenaires financiers.

La réticence de certains responsables d'école à collaborer lors des enquêtes statistiques annuelles ne permet pas d'avoir des données exhaustives. En ce sens, les taux de couverture du privé et des établissements non sous tutelle MEPT restent encore un défi à relever pour garantir l'exhaustivité des statistiques produites. Ce biais de couverture est également dû à l'absence d'une liste des établissements existants ou fonctionnels sur toute l'étendue du territoire national.

Une application Access de saisie de données a été mise en place et une application web de production de l'annuaire est en cours de développement. La saisie des données est réalisée au niveau central en mode monopostes suivi de consolidation.

Un annuaire statistique, un journal du MEPT et un dépliant sont élaboré chaque année pour mettre à la disposition du public les résultats du recensement scolaire. Les données sont également diffusées à travers le site web du ministère.

#### **5.2.4. Le MESRI**

C'est à la DSI que revient principalement la mission de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données sectorielles. Les opérations de collecte sont centralisées, les questionnaires sont placés par des enquêteurs auprès des universités publiques et privées, les grandes écoles publiques et privées du supérieur.

L'inexistence de lignes budgétaires affecte la production statistique. La collecte se fait sur appui de partenaires financiers

La réticence de certains responsables d'école à collaborer lors des enquêtes statistiques annuelles ne permet pas d'avoir des données exhaustives. En ce sens, les taux de couverture du privé et des établissements non sous tutelle MESRI restent encore un défi à relever pour garantir l'exhaustivité des statistiques produites. Ce biais de couverture est également dû à l'absence d'une liste des établissements existants ou fonctionnels sur toute l'étendue du territoire national.

Les doubles inscriptions et le manque de statistiques sur les étudiants nigériens de l'extérieur constituent aussi des problèmes au niveau de l'évaluation de la population estudiantine.

Aucune application de saisie & traitement de données et de production de l'annuaire statistique n'a été mise en place. Les données collectées sont en général conservées dans des fichiers Excel.

#### **5.2.5. Le MCAL**

C'est à la DS que revient principalement la mission de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données sectorielles. Les opérations de collecte sont centralisées, réalisées de façon ponctuelle, avec une périodicité non encore clairement définie, par une équipe d'enquêteurs.

Il faut noter que l'activité statistique au niveau de ce sous-secteur est assez récente.

L'inexistence de lignes budgétaires affecte la production régulière des statistiques. La collecte se faisant sur appui de partenaires financiers

Aucune application de saisie & traitement de données et de production de l'annuaire statistique n'a été mise en place. Les données collectées sont en général conservées dans des fichiers Excel.

#### **5.2.6. Le MJS**

C'est à la DS que revient principalement la mission de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données sectorielles. Les opérations de collecte sont centralisées, réalisées de façon ponctuelle, avec une périodicité non encore clairement définie, par une équipe d'enquêteurs.

Il faut noter que l'activité statistique au niveau de ce sous-secteur est assez récente.

L'inexistence de lignes budgétaires affecte la production régulière des statistiques. La collecte se faisant sur appui de partenaires financiers

Aucune application de saisie et traitement de données et de production de l'annuaire statistique n'a été mise en place. Les données collectées sont en général conservées dans des fichiers Excel.

## **6. CADRE D'EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNÉES**

Cette section présente une description de la situation de la qualité des données dans le secteur de l'éducation et de la formation, en fournissant des informations pertinentes par rapport à chacun des points de la grille d'évaluation, en particulier pour le MEP/A/PLN/EC, le MES, le MEPT et le MESRI. Les informations utilisées proviennent des discussions, des échanges et du remplissage de la grille d'évaluation lors d'un atelier (organisé du 27 avril au 08 mai 2015 à kollo) réalisé avec les différents acteurs concernés.

Cette évaluation a été réalisée en utilisant la méthodologie du CEQD présentée au Chapitre 3.

### **6.1. Conditions préalables**

La production des données de qualité est conditionnée par l'existence d'un environnement juridique favorable et la mobilisation des ressources humaines, financières et techniques conséquentes pour l'ensemble des opérations qui sont concernées. Ces conditions préalables impactent sur l'ensemble des autres dimensions de la qualité.

#### **6.1.1. Environnement juridique**

Sur le plan juridique, les décrets portant création, organisation et fonctionnement des ministères du secteur de l'éducation et de la formation précisent les responsabilités au sein de ces ministères en relation avec les statistiques. Ainsi, ces textes confèrent généralement à la DS/DSI le rôle clé dans la production des données du sous-secteur. Ils définissent clairement les responsabilités de cette direction dans le rôle de collecte, de traitement et de dissémination des statistiques sectorielles.

Cependant, tous les ministères du secteur de l'éducation ne collaborent pas, tel que recommandé, avec l'INS qui est entre autres chargé d'aider au développement des activités statistiques des services, organismes publics et semi-publics en procédant à une normalisation des indicateurs de suivi et d'aider au développement du traitement de l'information.

Aucune disposition/information dans les documents de collecte ne stipule clairement les droits et obligations des répondants en particulier sur le fait que les données individuelles sont traitées de manière confidentielle et ne sont pas destinées à un usage autre que statistique. De telles mesures permettraient de rétablir une certaine confiance dans la collecte des données de la part des établissements.

#### **6.1.2. Ressources**

L'adéquation des ressources (financières, matérielles et humaines) avec les besoins nécessaires pour la conduite des activités statistiques impacte sur la production de données de qualité.

Les différents services en charge des statistiques de l'éducation et de la formation au Niger souffrent de façon récurrente d'un manque de ressources financières suffisantes, exception faite du MEP/A/PLN/EC.

Au niveau du MEP/A/PLN/EC et MES, si l'estimation des besoins semble être correctement réalisée par la direction des statistiques, des problèmes de décaissement et des coupes budgétaires viennent entacher le déroulement de la campagne statistique.

Globalement, sur le plan des ressources humaines, si les employés sont souvent nombreux pour répondre aux besoins au niveau central, il s'est souvent posé le problème de l'adéquation de leur profil avec les responsabilités qui leur sont confiées. Ainsi, on constate que la plupart des services techniques ne sont pas dotés des ressources humaines adéquates. Les qualifications, les compétences et l'expérience du personnel ne sont pas adaptées et il manque souvent de formations continues appropriées.

Ceci a un impact d'une part sur l'appropriation des appuis techniques fournis par différents partenaires techniques et financiers sous forme de logiciel et de plate-forme ou de base de données, et d'autre part, sur la rigueur dans la gestion des données et la documentation des procédures. La plupart des agents dans les services responsables des productions statistiques sont des enseignants avec des formations de base diverses.

Au MEP/A/PLN/EC, au MES, et au MEPT, les qualifications des agents du niveau central sont adéquates, mais dans les directions départementales, on ne retrouve généralement que des enseignants. Quant aux autres (MESRI, MCAL et MJS), il est nécessaire de recruter des statisticiens pour renforcer le niveau central et également renforcer les capacités des acteurs de la chaîne de production du niveau central et déconcentré.

Il est également important de noter ici que le manque de véritable système d'évaluation du personnel ne favorise pas le professionnalisme et l'engagement nécessaires à la collecte et à la production des statistiques sectorielles.

Sur le plan des équipements, l'acquisition de matériels informatiques et de maintenance pour l'ensemble des ministères en charge de l'éducation et de la formation contribuera sans doute à l'atteinte des objectifs de la production des indicateurs de suivi et du Programme de Développement Economique et Social (PDES).

Il y'a un véritable besoin de bases de données et de logiciels/applications appropriés pour la gestion des bases de données du MESRI, du MCAL et du MJS qui utilisent jusque-là Excel.

### **6.1.3. Pertinence**

Les utilisateurs de données ne sont pas toujours consultés et tenus informés sur les aspects spécifiques des données collectées ou à produire. Il n'existe pas de dialogue entre le MES, le MESRI, le MCAL, le MJS et l'INS sur les aspects méthodologiques, comme c'est le cas entre le MEP/A/PLN/EC et l'INS. Il n'existe pas de processus structuré et périodique de concertation pour examiner l'utilité et la pertinence des statistiques existantes et identifier les nouvelles exigences en matière de données. Au MEP/A/PLN/EC, cependant, il y'a eu des ateliers de révision des outils de collecte à chaque fois que besoin s'est fait sentir.

#### **6.1.4. Prise en compte de la qualité**

Le manque de dynamisme observé dans certaines directions en charge de la statistique se traduit par l'absence d'évaluation des processus en vue d'identifier les problèmes potentiels aux différentes étapes de la collecte, du traitement, de l'analyse et de la diffusion des données et pour identifier les étapes nécessaires pour maintenir les exigences de qualité. Des revues périodiques permettraient d'améliorer la qualité de la collecte et une meilleure prise en compte des besoins en nouvelles données de la part des utilisateurs. Il est donc important de développer des activités visant à évaluer les campagnes statistiques en vue de tirer des leçons sur les expériences antérieures pour améliorer les campagnes futures.

### **6.2. Intégrité**

Cette dimension vérifie que les systèmes statistiques évalués sont fondés sur le respect du principe d'objectivité au niveau de toutes les étapes de la chaîne de production statistique. Ainsi, elle vérifie l'existence des dispositions institutionnelles nécessaires pour garantir le professionnalisme, la transparence et les normes éthiques pour la production de statistiques de qualité.

#### **6.2.1. Professionnalisme**

Il existe de textes qui précisent clairement l'indépendance des organismes producteurs de données. Cette notion d'indépendance des organismes producteurs de statistiques semble être considérée importante à tous les niveaux.

Compte tenu du profil du personnel mis à disposition de la DS du MEP/A/PLN/EC, de la DSI du MES et de la DSI du MEPT, le professionnalisme au travail est promu dans ces trois ministères. Par contre, au MESRI, au MCAL et au MJS, en vue d'améliorer leurs compétences dans la production des données, le personnel doit être renforcé (recrutement et capacitation) et devrait participer par exemple aux rencontres avec d'autres groupes professionnels.

#### **6.2.2. Transparence**

Le principe de la transparence est édicté par un certain nombre d'exigences dont notamment le fait que les termes et les conditions dans lesquelles les statistiques sont collectées, traitées, analysées et diffusées doivent être accessibles au public. En outre, les publications et / ou les sites Internet des ministères doivent reproduire l'information relative à ces termes et conditions (par exemple, la loi statistique, les principes fondamentaux des statistiques officielles, les déclarations de mission et les codes de conduite), ce qui n'est pas le cas sur les sites des ministères en charge de l'Education et de la formation du Niger.

Par ailleurs, les produits des agences / services statistiques doivent être clairement identifiés. A ce titre, les données diffusées au public doivent visiblement être identifiées comme étant issues de l'agence productrice de statistiques à travers par exemple par le nom, le logo et les insignes de l'agence / service producteur des données, ce qui est bien le

cas pour l'ensemble des ministères en charge de l'Education et de la formation du Niger. Par conséquent, à ce jour, il n'existe pas de note méthodologique jointe aux publications disponibles pour le MCAL et le MJS.

### **6.2.3. Normes éthiques**

Excepté le MCAL et le MJS, les politiques et les pratiques des autres ministères sont guidées par des normes éthiques. C'est-à-dire que dans ces quatre ministères, les directives pour la conduite du personnel sont mises en place et sont bien connues par le personnel.

## **6.3. Rigueur méthodologique**

Cette dimension pose le principe que la production de statistiques doit reposer sur une bonne base méthodologique afin de garantir des données élaborées suivant des normes et standards internationalement reconnus, des principes fondamentaux pour la production de statistiques officielles ou des bonnes pratiques. Elle comporte quatre éléments d'appréciation : i) les concepts et définitions ; ii) le champ de couverture ; iii) la classification ; et iv) la base d'enregistrement.

### **6.3.1. Concepts et définitions**

La documentation sur les définitions et les concepts nationaux n'est pas disponible dans tous les services, notamment au MESRI, au MCAL et au MJS. Dans ces ministères, on a une liste incomplète des indicateurs avec leur définition, méthode de calcul, interprétation, source de données, périodicité. Cependant un référentiel des indicateurs a été élaboré, lors d'une précédente mission, pour rendre exhaustif les indicateurs des ministères en charge de l'éducation et de la formation et harmoniser leurs définitions et méthodes de calcul. Si au MEP/A/PLN/EC et au MES, les concepts et définitions suivent les méthodologies utilisées par l'ISU, à savoir les définitions développées par l'ISU/OCDE/Eurostat, ce n'est pas toujours le cas au MEPT et au MESRI.

On peut également noter qu'aucun manuel de remplissage n'accompagne les questionnaires de collecte des ministères.

### **6.3.2. Étendue / champ de couverture**

Les données produites du MEP/A/PLN/EC et MES couvrent l'étendue des sous-secteurs concernés. Tandis les données du MEPT et MESRI ne couvrent pas toutes structures privées, ONG et structures non sous tutelle desdits ministères. A cela s'ajoute le manque de collaboration des chefs d'établissements et de l'organisation déficiente des campagnes de collecte dans ces sous-secteurs. Quant aux MCAL et MJS, la couverture reste une question difficile à évaluer.

On peut également noter qu'il n'existe aucune information sur le taux de couverture sur la plupart des productions statistiques des différents ministères en charge de l'éducation et de la formation.

### **6.3.3. Classification**

Sur ce plan, on s'attend à ce que la classification des statistiques soit conforme aux normes, aux directives ou aux bonnes pratiques internationalement acceptées. A ce titre, une classification nationale des niveaux d'éducation et des programmes doit exister et être appliquée dans les enquêtes. La mise en œuvre de la classification nationale doit être harmonisée avec les autres ensembles de données. Ce qui est bien le cas pour le MEP/A/PLN/EC et le MES. Mais, pour ce qui est du MEPT et du MESRI, les systèmes de classification utilisés sont peu conformes aux normes, aux directives ou aux bonnes pratiques internationalement acceptées, telle que celles qui figurent dans la Classification Internationale Type Education (CITE) (par exemple, les niveaux d'éducation, les domaines d'études, l'alphabétisation, les filières de l'enseignement technique et professionnel, ...). Par exemple, les filières et métiers de MEPT et du MESRI nécessitent un travail d'harmonisation important au niveau des sous-secteurs concernés et au niveau national.

Il existe une cartographie validée de la CITE 97 produite et maintenue par l'ISU qui est utilisée tant bien (par le MEP/A/PLN/EC et le MES) que mal (par le MEPT et le MESRI) pour le report des données à l'ISU par l'ensemble des sous-secteurs.

#### **6.3.4. Base d'enregistrement**

D'après ce principe, les données doivent être enregistrées selon les normes, les directives ou les bonnes pratiques internationalement acceptées.

En générale, la fiabilité des âges est problématique dans la collecte des données de l'éducation et de la formation. Les établissements sont assez souvent confrontés à des déclarations d'âges se faisant de façon arbitraire.

En ce qui concerne les diplômés des différents sous-secteurs de l'éducation et de la formation, les données sont bien attribuées à l'année scolaire/académique pour laquelle les diplômés sont inscrits

Seuls le MEP/A/PLN/EC et le MEPT collectent des données financières de l'éducation et de la formation (comme recommandé) tant sur les allocations budgétaires que sur les dépenses.

#### **6.4. Exactitude et fiabilité statistique**

L'exactitude et la fiabilité statistique traduisent le fait que les données de base et les techniques statistiques doivent être robustes et les produits statistiques suffisamment représentatifs de la réalité.

##### **6.4.1. Les sources de données fournissent une base adéquate pour la production statistique**

Même si pour certains sous-secteurs, la fiabilité des données est discutable, les campagnes statistiques sur l'éducation et la formation concernent tous les niveaux par ordre d'enseignement et sous-groupe tels que les élèves et les enseignants selon le genre. Ces sous-groupes sont pris en considération lorsque les données sont compilées et publiées dans les annuaires statistiques.

Néanmoins, en particulier au niveau du MEPT et du MESRI, la maintenance des listes des établissements est problématique et impacte lourdement sur l'exactitude et la fiabilité des données. Il n'existe en particulier pas d'identifiant/code administratif unique des établissements au niveau du MESRI.

Cependant, il existe des registres scolaires standards qui sont utilisés pour le remplissage des questionnaires d'enquête du MEP/A/PLN/EC et du MES.

Quant aux effectifs scolaires par âge, ils ne sont pas totalement fiables, car des fois, ce sont les enseignants qui demandent aux élèves leur âge.

Il est à noter que le récent (2012) recensement général de la population a mis à nu des problèmes relatifs aux projections de population par âge, induisant des baisses spectaculaires des indicateurs de scolarisation au niveau national.

En ce qui concerne les données sur les finances de l'éducation et la formation, il est à noter que seuls le MEP/A/PLN/EC et le MEPT collectent des données financières.

Les données sur la qualité des acquis d'apprentissage sont disponibles pour le primaire grâce à la participation du Niger au Programme d'analyse des systèmes éducatifs des états et gouvernements membres de la CONFEMEN<sup>1</sup> (PASEC)<sup>2</sup>, et bien d'autres évaluations d'envergure sous régionale.

Il est également à noter ici les retards dans l'organisation des collectes de données du MES, du MEPT et du MESRI, qui impacte sur la fiabilité des données.

#### **6.4.2. Évaluation des données de base**

Au niveau du MEP/A/PLN/EC et du MES, l'exactitude de l'information est régulièrement évaluée et des mesures appropriées sont prises pour valider les données de base, de même que l'utilisation de registres scolaires est encouragée. Les contrôles de la qualité des données sont également effectués au niveau de ces deux ministères.

Au niveau du MEPT et du MESRI ces opérations ne semblent néanmoins pas être conduites de façon rigoureuse. Les taux de réponses ne sont pas évalués de façon systématique et rigoureuse au niveau de ces deux ministères et aucune méthode d'imputation des données n'est utilisée.

#### **6.4.3. Techniques statistiques**

A ce niveau, l'évaluation vérifie que la compilation des données utilise des procédures statistiques rigoureuses et documentées.

---

<sup>1</sup> Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage.

<sup>2</sup> Programme mené sur les élèves de 2<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> années du primaire en français et en mathématiques sur l'année.

Les instruments de collecte de données des sous-secteurs du MEP/A/PLN/EC, du MES, du MEPT et du MESRI sont faciles à remplir et appropriés pour le traitement informatique. Mais il faut cependant noter que le questionnaire du MERSI n'a pas été convenablement testé, de même que l'existence d'un manuel de remplissage fait défaut.

En général, le manque de documentation des procédures constitue un frein à l'amélioration des techniques statistiques et à la pérennisation des activités.

#### **6.4.4. Les évaluations et validations des données intermédiaires ainsi que les produits statistiques sont régulièrement évalués et validés**

Les systèmes d'information en place au niveau du MEP/A/PLN/EC, du MES, du MEPT permettent de gérer les séries de données chronologiques. Les contrôles de cohérence entre les données collectées et les données des années précédentes sont effectués.

Mais il n'existe par contre pas de procédures systématiques intégrées dans le système de saisie pour contrôler et évaluer la cohérence.

#### **6.4.5. Archivage des données de base et des résultats statistiques**

Les bases de données du MEP/A/PLN/EC, du MES et du MEPT sont structurées selon les normes relationnelles et sont bien documentées.

Les applications de saisie de ces trois ministères permettent d'enregistrer toutes les informations issues des instruments de collecte.

Au MESRI, les données sont saisies sous Excel. Il n'y a donc pas de base de données proprement dite.

### **6.5. Utilité statistique**

Cette dimension tente d'apprécier l'utilité des statistiques pour la planification et les politiques sectorielles. Ceci touche à la fois à la périodicité et à la ponctualité des publications, mais également à la cohérence des données dans le temps, au sein d'un ensemble de données et avec d'autres ensembles de données.

#### **6.5.1. Périodicité et ponctualité des publications**

Le recensement scolaire administratif est effectué chaque année et les publications sont effectivement disponibles pour le MEP/A/PLN/EC, le MES et MEPT qui produisent régulièrement des annuaires statistiques. Les publications statistiques dans ces ministères sont en général produites dans les 12 mois après le début de l'année scolaire ce qui reste dans des normes acceptables pour les besoins de pilotage stratégique du secteur mais pas pour la gestion du système.

Les données sur les finances pour le MEP/A/PLN/EC et MEPT sont collectées sur les questionnaires, mais dans tous les cas, pour tous les ministères, ces données sont

consolidées et analysées au niveau central et transmises régulièrement à l'ISU qui les publie au niveau international, elles sont également publiées au niveau national.

Les données sur la qualité des acquis d'apprentissage sont produites, pour le primaire, en fonction des programmes et des financements.

### **6.5.2. Cohérence des données**

La cohérence des données se vérifie : (i) au sein d'un même ensemble de données (identités comptables entre les agrégats des élèves inscrits, des redoublants, des abandons, des données financières et démographiques) ; (ii) avec celles obtenues par d'autres enquêtes et sources de données ; et (iii) sur une période de temps (au moins cinq ans).

Au niveau du MEPT et du MESRI, le manque de publications et les faibles taux de réponse (ou taux de couverture) évoqués plus haut préfigurent de la cohérence des données disponibles.

Par contre les vérifications réalisées sur les publications statistiques du MEP/A/PLN/EC et MES pour les dernières années disponibles ont permis d'établir un constat positif par rapport à la cohérence des données. Il en est de même pour la régularité constatée dans la progression des effectifs sur les séries historiques.

### **6.5.3. Politiques et pratiques de révision**

Dans l'ensemble, il existe de politiques de révision des données, mais qui sont très peu observées dans la pratique. Les modifications des données de population suite au récent (2012) recensement de la population n'ont pas encore été répercutées sur les publications antérieures.

## **6.6. Accessibilité statistique**

Cette dimension est basée sur le principe selon lequel les données et les métadonnées doivent être produites de façon claire et compréhensible et facilement accessible aux utilisateurs. Les métadonnées doivent également être pertinentes et actualisées régulièrement. En outre, une assistance aux utilisateurs doit être disponible, efficace et effectuée dans un délai raisonnable.

### **6.6.1. Accessibilité aux données**

Pour l'ensemble des ministères, les données produites sont des données brutes et les annuaires statistiques disponibles sont constitués de tableaux de données et des graphiques. Pour le MEP/A/PLN/EC et MES, il existe un rapport d'indicateurs produit séparément et disséminé au public cible. Les données de base (au niveau des établissements) ne sont pas disponibles au public.

Il existe des sites Web gouvernementaux, notamment pour le MEP/A/PLN/EC et MEPT (plate-forme Internet officielle d'information et de documentation sur les sous-secteurs

concernés), mais les publications statistiques s’y font rares. De même, les informations sur les publications sont produites (calendrier de publication, etc.) pour le MEP/A/PLN/EC, le MES et le MEPT, mais on note toujours des retards dans la mise en œuvre.

Il n’existe pas de publications récentes validées et disséminées pour le sous-secteur du MESRI.

### **6.6.2. Accessibilité aux métadonnées**

Les métadonnées constituées de notes méthodologiques, de définitions des indicateurs et des concepts et d’abréviations doivent être incluses dans les publications pour faciliter leur exploitation et leur utilisation par les usagers. Elles sont utiles pour les producteurs eux-mêmes et les utilisateurs de données dans la mesure où elles décrivent le contenu et la qualité ainsi que les caractéristiques des données produites afin d’aider les utilisateurs à comprendre le contexte dans lequel ces données ont été produites et le sens des indicateurs qui sont diffusés.

Exception faite de quelques définitions sur les indicateurs qui accompagnent certaines publications, peu de métadonnées sont disponibles. Par exemple, les taux de réponse aux enquêtes réalisées ne sont en général ni calculés, ni publiés, notamment pour le MEPT et MESRI.

### **6.6.3. Assistance aux utilisateurs**

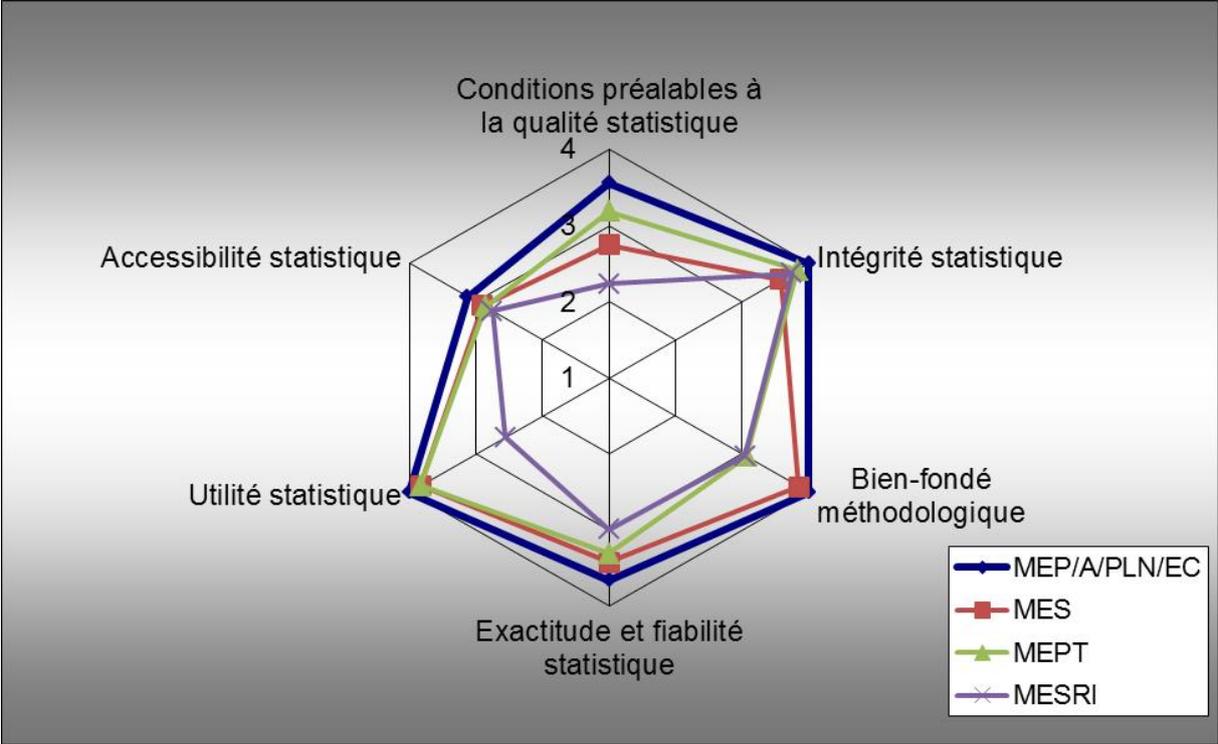
Les requêtes se font de façon ad hoc auprès du DS/DSI des ministères. Aucun registre des requêtes d’utilisateurs n’est tenu à jour et il n’existe pas de service d’assistance aux utilisateurs.

## **6.7. Conclusion du CEQD**

Le graphique ci-dessous illustre la situation globale des quatre sous-systèmes statistiques de l’éducation et de la formation investigués. Les résultats de l’évaluation de la qualité des données, tel que présentés dans cette figure, montrent que le MESRI accuse de nombreuses lacunes en matière de production des statistiques en particulier au niveau des conditions préalables à la qualité et de l’utilité statistique. La situation est particulièrement préoccupante pour ce sous-secteur qui depuis toujours n’a pas réussi à mettre en place un système statistique opérationnel. En particulier pour ce sous-secteur, la situation actuelle du SIGE exige que les décideurs prennent des initiatives courageuses en vue d’introduire des changements dans son système de production des statistiques. En ce sens, il est nécessaire de renforcer la collaboration entre les différents organismes producteurs de données.

Il est possible d’améliorer l’efficacité avec laquelle les données sont produites si un effort substantiel est fait au regard de la présente analyse de la situation pour reconsidérer la place que ces statistiques doivent jouer dans le développement du secteur de l’éducation et de la formation. Le présent rapport et en particulier les recommandations préliminaires introduites au niveau du Chapitre 7 pourront constituer une base de réflexion pour l’élaboration d’un plan d’action pour le renforcement des capacités en vue de l’amélioration de la qualité des données sur les performances du système éducatif nigérien.

Notes obtenues par le MEP/A/PLN/EC, le MES, le MEPT et le MESRI selon les sous-dimensions du CEQD



## **7. RECOMMANDATIONS**

Sur la base des principales observations du diagnostic (Chapitre 5) et dans le cadre de l'évaluation de la qualité des données (Chapitre 6), les recommandations suivantes sont formulées. Ces recommandations pourront éventuellement être utilisées comme base de référence pour l'élaboration d'un plan d'action pour l'amélioration du système de production des statistiques de l'Education et de la formation et de la qualité des données.

### **7.1. Sur le plan institutionnel**

Il s'agira spécifiquement de :

- renforcer le rôle de coordination et d'appui technique de l'INS en vue d'améliorer le contrôle de la qualité dans la chaîne de production statistique et la définition des indicateurs sectoriels ;
- mettre en place une plate-forme interministérielle de production des données sous l'égide de l'INS ou de la DS du MEP/A/PLN/EC en vue d'améliorer le système de collecte des données sectorielles pour le suivi des politiques ;

## **Présentation de la plateforme interministérielle chargée du SIGE**

### **Plateforme interministérielle de type A**

La plateforme interministérielle de type A, est une cellule interministérielle sous la forme d'un Secrétariat Technique Permanent qui fédère virtuellement en son sein l'ensemble des Directions et des structures ministérielles impliquées dans le processus de production des statistiques du secteur de l'éducation. C'est un espace commun et collaboratif de travail qui permet aux différentes structures impliquées de mutualiser leurs ressources humaines, matérielles et financières ainsi que leurs outils techniques de travail et leurs expertises pour assurer une meilleure efficacité de la production et de la diffusion des statistiques de tous les sous-secteurs de l'éducation. Elle est mise en place par un texte interministériel approuvé par les autorités compétentes de tous les départements ministériels en charge de l'éducation. Ce texte définit également les principales missions de la plateforme, fixe les règles et les procédures de fonctionnement et nomme les membres pour assurer des fonctions institutionnelles et des fonctions techniques. Elle permet de limiter les impacts des découpages ministériels sur le fonctionnement et la stabilité du système d'information. La mise en place et le fonctionnement de la plateforme est régie par les bases et principes suivants :

- Solidarité sectorielle de tous les ministères en charge de l'éducation dans le processus de production et de diffusion des statistiques de l'éducation
- Mutualisation des ressources humaines, matérielles et financières
- Organisation d'une campagne unique nationale de collecte des données de tous les sous-secteurs de l'éducation
- Utilisation d'une même salle informatique de saisie et traitement des données équipées des technologies modernes de gestion et de traitement de l'information
- Utilisation d'une même application informatique et d'un même Système de Gestion de Base de Données (SGBD) harmonisé
- Production d'un annuaire statistique du secteur de l'éducation prenant en compte les données de tous les sous-secteurs de l'éducation
- Intégration au Système Statistique National et à la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique et collaboration avec l'Institut National de la Statistique

### **Plateforme interministérielle de type B**

La plateforme interministérielle de type B est une structure interministérielle autonome sous la forme d'une Agence ou d'un Institut, dotée du pouvoir institutionnel et des capacités techniques et financières requises pour assurer la mission de production et de diffusion régulière des statistiques de tous les sous-secteurs de l'éducation. Elle est créée par un décret, administrée par un Directeur Général et dispose d'une ligne budgétaire autonome à la hauteur de ses missions. Elle peut développer une coopération directe avec des partenaires au développement, la société civile, le secteur privé et signer des accords de coopération ou des mémorandums d'entente pour mieux accomplir sa mission. Elle rend compte à l'ensemble des autorités ministérielles du secteur de l'éducation et de la formation et relève du Système Statistique National.

## **7.2. Sur le plan organisationnel**

Dans l'ensemble, il est important de :

- mettre en place un mécanisme de partage des résultats avec l'ensemble des acteurs des sous-secteurs en vue de mieux les sensibiliser sur l'utilité des statistiques éducatives ;
- tenir un répertoire des besoins et requêtes des utilisateurs pour servir de base à la l'amélioration de la qualité des données (en particulier la pertinence) ;

- mettre en place des registres scolaires harmonisés et systématiser le remplissage des questionnaires sur cette base ;
- assurer un feed-back aux établissements sous la forme d'une fiche/tableau de bord en vue de susciter une meilleure prise de conscience de l'importance et de l'utilité des statistiques collectées pour la prise de décision tant au niveau local qu'au niveau global ;
- mettre en place l'assurance qualité à travers une organisation plus rigoureuse du suivi des activités de collecte ;
- améliorer les procédures particulièrement au début de la chaîne de production statistique (pré-remplissage des questionnaires avec les informations susceptibles de rester semblables d'une année à l'autre afin de diminuer la charge du répondant) ;

### **7.3. Sur le plan des ressources humaines**

Les actions à entreprendre viseront particulièrement à :

- mettre en place une stratégie de renforcement des capacités (avec identification des agents cibles) incluant les chefs d'établissements pour le remplissage des questionnaires ;
- Recruter du personnel adéquat, notamment des statisticiens, à déployer tant au niveau central que déconcentré ;

### **7.4. Sur le plan des ressources financières**

Il s'agit de :

- sécuriser les fonds pour les campagnes statistique dans leur ensemble et faciliter les décaissements en temps opportuns en vue de faciliter la mise en œuvre des différentes phases (collecte, traitement, analyse et diffusion) ;
- assurer la pérennisation d'une ligne budgétaire couvrant toutes les activités liées à la chaîne de production statistique (préparation, collecte, traitement, analyse et diffusion) ;
- mettre en place un fonds de développement de la statistique ayant le soutien de l'état et des partenaires techniques et financiers.

### **7.5. Sur le plan technique**

Les actions urgentes doivent contribuer à :

Pour le MEP/A/PLN/EC :

- former les chargés des statistiques des inspections et des directions départementales et régionales aux méthodes de collecte des données, calcul des indicateurs et estimation des besoins
- Elaborer le tableau de bord école (TBE)
- Elaborer la carte scolaire
- former des cadres centraux et régionaux en SIGE

- Mettre en place un système péren de saisie, traitement et édition des données de début d'année (fiche de constat)
- paramétrer un système de contrôle de cohérence systématique intégré dans l'application StatEduc2 du MEP/A/PLN/EC qui abrégera énormément le temps d'apurement des données saisies
- sécuriser les bases de données issues des enquêtes ou des recensements : backup, archivage, anti-virus
- déconcentrer/décentraliser au niveau régional les activités de production des statistiques (saisie et traitement).
- Elaborer des annuaires statistiques régionaux
- Mettre en place/dynamiser le site web pour la diffusion des statistiques

#### Pour le MES :

- Former les chargés des statistiques des inspections et des directions départementales et régionales aux méthodes de collecte des données, calcul des indicateurs et estimation des besoins
- Elaborer le tableau de bord école (TBE)
- Elaborer la carte scolaire
- Former des cadres centraux et régionaux en SIGE
- Mettre en place un système pérenne de saisie, traitement et édition des données de début d'année (fiche de constat)
- Paramétrer un système de contrôle de cohérence systématique intégré dans l'application StatEduc2 du MES qui abrégera énormément le temps d'apurement des données saisies
- sécuriser les bases de données issues des enquêtes ou des recensements : backup, archivage, anti-virus
- Déconcentrer/décentraliser au niveau régional les activités de production des statistiques (saisie et traitement).
- Elaborer des annuaires statistiques régionaux
- Mettre en place/dynamiser le site web pour la diffusion des statistiques

#### Pour le MEPT :

- Collecter les données directement au niveau des établissements auprès des chefs d'établissements au lieu d'envoyer des enquêteurs sur le terrain
- Mettre en place des questionnaires de collecte électronique (questionnaires Excel)
- Mettre en place un système d'importation des données à partir des questionnaires remplis sous Excel
- Former les chefs d'établissements au remplissage des questionnaires papiers et électroniques
- Mettre en place des mécanismes d'amélioration du taux de réponses, surtout du privé et des établissements non sous tutelle MEPT;
- Mettre en place un système de production automatique des états/annuaires statistiques
- sécuriser les bases de données issues des enquêtes ou des recensements : backup, archivage, anti-virus
- Mettre en place/dynamiser le site web pour la diffusion des statistiques

Pour le MESRI :

- Revoir les outils de collecte de données (la liste nominative des étudiants n'est pas évident à collecter – les données financières sont manquantes - prendre en compte toutes les données nécessaires à la production statistique et des indicateurs)
- Effectuer une collecte annuelle régulière
- Collecter les données directement au niveau des établissements auprès des chefs d'établissements au lieu d'envoyer des enquêteurs sur le terrain
- Mettre en place des outils de collecte électronique (questionnaires Excel)
- Mettre en place un système d'importation des données (StatEduc2) à partir des questionnaires remplis sous Excel
- Former les responsables de la scolarité au remplissage des questionnaires papiers et électroniques
- Mettre en place des mécanismes d'amélioration du taux de réponses, surtout du privé;
- Mettre en place un système de production automatique des états/annuaires statistiques
- développer et mettre en place une solution logicielle (StatEduc2) de génération des écrans de saisie et de production automatique des états/annuaires;
- sécuriser les bases de données issues des enquêtes ou des recensements : backup, archivage, anti-virus
- Former les cadres au niveau central à l'administration et à l'utilisation de Stateduc2
- Produire annuellement un annuaire statistique et un rapport d'indicateurs
- Mettre en place un système d'immatriculation des étudiants
- Mettre en place/dynamiser le site web pour la diffusion des statistiques

Pour le MCAL :

- Renforcer les capacités des cadres en technique de collecte des données
- Améliorer les fiches de collecte (prendre en compte toutes les données nécessaires à la production statistique et des indicateurs - réorganiser les fiches)
- Mise en place d'une base de données
- Former les cadres à l'utilisation de la base des données
- Produire régulièrement (biannuelle) un annuaire statistique culturel et un rapport d'indicateurs
- Editer des bulletins statistiques culturels
- développer et mettre en place une solution logicielle (StatEduc2) de génération des écrans de saisie et de production automatique des états/annuaires statistiques;
- sécuriser les bases de données issues des enquêtes ou des recensements : backup, archivage, anti-virus
- Former les cadres au niveau central à l'administration et à l'utilisation de Stateduc2
- Mettre en place/dynamiser le site web pour la diffusion des statistiques

Pour le MJS :

- Renforcer les capacités des cadres en technique de collecte des données, l'exploitation et la valorisation des données monographiques

- Améliorer les fiches de collecte (trop de réponses narratives à transformer autant que possible en réponses quantitatives et qualitatives - prendre en compte toutes les données nécessaires à la production statistique et des indicateurs - réorganiser les fiches)
- Mise en place d'une base de données
- Former les cadres à l'utilisation de la base des données
- Editer des bulletins statistiques des fédérations sportives nationales
- Editer des bulletins statistiques des centres des jeunes
- Produire régulièrement (biannuelle) un annuaire et un rapport d'indicateurs
- Mettre en place/dynamiser le site web pour la diffusion des statistiques

## ANNEXES (Liste des participants à l'atelier)

N°	Nom et Prénom	Structure	Fonction	Contact	Adresse Mail
1	Rabiou H. Sandi	DEP/MEPT	Agent	96068096	<a href="mailto:rabesandy2@gmail.com">rabesandy2@gmail.com</a>
2	Sahirou Salamou	DSI/MEPT	Directeur	96768876	<a href="mailto:s_sahirou@yahoo.fr">s_sahirou@yahoo.fr</a>
3	Tanko Moumouni	DSI/MES/R/I	Directeur	97676485	<a href="mailto:tankophilo@yahoo.fr">tankophilo@yahoo.fr</a>
4	Ousmane Toudjiani	INS	Agent	9680058	<a href="mailto:tousmane@ins.ne">tousmane@ins.ne</a>
5	Zabeirou Sabiou	DS/MEP	Chef de service	96554087	<a href="mailto:sabiouz@yahoo.fr">sabiouz@yahoo.fr</a>
6	Amadou Tidjani A	DS/MEP	Chef de division	90478888	<a href="mailto:amadou_tidjanifr@yahoo.fr">amadou_tidjanifr@yahoo.fr</a>
7	Diafara Djibo	DS/MEP	Chef division	90033910	<a href="mailto:djafara22@yahoo.fr">djafara22@yahoo.fr</a>
8	Limane Korimi Souley	DEP/MCAL	Chef division	96532161	<a href="mailto:limane_korimi@yahoo.fr">limane_korimi@yahoo.fr</a>
9	Salissou Maidabo	DEP/MES	Directeur Adjoint	96542252	<a href="mailto:maidabo58@yahoo.fr">maidabo58@yahoo.fr</a>
10	Assoumane Gorzo	DSI/MES	Directeur	96550758	<a href="mailto:gorzoassoumane@yahoo.fr">gorzoassoumane@yahoo.fr</a>
11	Mme Balarabe Sahia	INS	Agent	96332537	<a href="mailto:isafia@ins.ne">isafia@ins.ne</a>
12	Aboubacar Balla S	MESR/I	Chef division	96985245	<a href="mailto:aballasouley@yahoo.fr">aballasouley@yahoo.fr</a>
13	Djibo Mahaman	DS/MEP/A/PLN/EC	Directeur	90766031	<a href="mailto:mahaman.djibo@yahoo.fr">mahaman.djibo@yahoo.fr</a>
14	Kamon Yaya HEBIE		Consultant	90839383	<a href="mailto:kamon_hebie@yahoo.fr">kamon_hebie@yahoo.fr</a>
15	Tanko Maman Tajou	DS/MCAL	Agent DS	96182121	<a href="mailto:tankom7@yahoo.fr">tankom7@yahoo.fr</a>
16	Kaboye E Maman	DS/MJS	Agent	97124367	
17	Idi Tanko	DEP/MJS	Directeur	96984008	<a href="mailto:idi_tanko@yahoo.fr">idi_tanko@yahoo.fr</a>
18	Koumourtocho Moussa	MEP	Chef de division	96405014	
19	Tidjani Aboubacar	DS/MEP/A/PLN/EC	Chef division		
20	Arima Chegou	DEP/MEP/PLN/EC	Chef de service		
21	Mahaman Taher Sabra	DS/MEP/A/PLN/EC	Chef de service		